Restitution des données Afrobaromètre/Libre-circulation en Afrique centrale

60% de Gabonais favorables pour des raisons commerciales et professionnelles

Photo : DR

Les membres du Cergep lors de la séance de restitution des données Afrobaromètre.

Photo : DR

L'assistance attentive aux interventions.

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

APRÈS la première restitution publique, le 18 novembre dernier, des données de leur enquête, portées cette fois-là sur le droit à la citoyenneté et les différences sociales, les membres du réseau Afrobaromètre se sont à nouveau retrouvés, mercredi dernier, pour la seconde phase de dissémination des résultats. En présence notamment du recteur de l'université Omar Bongo, Pr Marc-Louis Ropivia, et du directeur général de la Documentation et de l'Immigration, le général Célestin Embinga Loury.

"*Libre-circulation en Afrique centrale : qu'en pensent les Gabonais ?*" a constitué le thème de cette rencontre qui, comme la première, était destinée à livrer la suite des éléments collectés au cours de l'investigation de septembre 2015, réalisée pour la première fois dans notre pays.

A ce sujet, au moins deux tiers des Gabonais (60%) ont déclaré être favorables à la libre-circulation, mais la souhaitent, cependant, limitée aux personnes exerçant des activités commerciales ou se déplaçant pour des raisons de travail.

Cette même proportion de compatriotes souhaitent que le gouvernement accorde plus de protection à ses citoyens, compte tenu du fait, selon eux, que la plupart des migrants étrangers s'arrogent les emplois et que les entreprises étrangères vendent leurs produits à des prix très bas.

Aussi, plus de trois quarts des Gabonais (77%), en milieu urbain comme rural, reconnaissent-ils qu'il est difficile de franchir les frontières. Contrairement aux populations de la Nyanga (41%) et de l'Ogooué-Ivindo (30%) qui, elles, ne perçoivent pas les choses de la même manière.

Notons que ces données Afrobaromètre sont publiées au moment où l'espace Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) éprouve des difficultésl à asseoir une réelle politique de circulation transfrontalière. Ce travail de collecte pourrait donc se présenter aux autorités comme un outil pour affiner les stratégies, et établir des règles précises en matière d'émi-immigration.